

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTERE DE LA FAMILLE  
DES ORGANISATIONS FEMININES  
ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

00000865  
N° ...../MFOFPE/CAB/spm

Dakar, le

27 AVR 2011

Le Ministre d'Etat

**Objet : Transmission**

**Monsieur le Coordonateur,**

Je vous communique, ci-joint, la circulaire de Monsieur le Premier Ministre et vous invite à me faire une proposition de document de travail, d'un plan de partage et de validation avant l'échéance fixée.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Coordonateur**, l'assurance de ma considération distinguée.

**PJ :** Circulaire N° 1564 PM/SGG/SP du 14 avril 2011

Æ

**Monsieur Ousmane KA**  
**Coordonateur de la CSO/PRP**  
**DAKAR**



**Ndèye Khady DIOP**



REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

1564 PM/SGG/SP

*Primature*

*Le Premier Ministre*

*Dakar, le*

**14 AVR. 2011**

## CIRCULAIRE

//-)

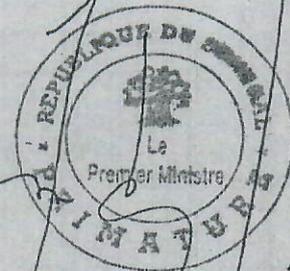
**Mesdames et Messieurs les Ministres d'Etat,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,**

**Objet :** Tenue des revues ou réunions sectorielles.

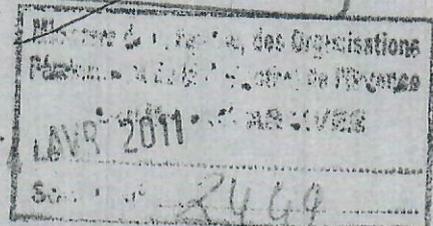
La prochaine revue du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP-II) est prévue au mois de juin 2011. Cette activité, coordonnée par le Ministère de l'Economie et des Finances, porte sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des politiques publiques et macroéconomiques, au cours de l'année 2010, dernière année de mise en œuvre du DSRP-II.

A cet effet, il importe de tenir des revues ou réunions sectorielles pour alimenter le rapport de revue annuelle. Ainsi, les contributions des ministères sectoriels devront-elles être élaborées conformément au canevas ci-joint, et transmises au Ministère de l'Economie et des Finances, **au plus tard, le 15 mai 2011.**

J'attache du prix à l'exécution de cette directive.



**Souleymane Ndéné NDIAYE**



- PJ :** - Canevas indicatif du rapport de contribution sectorielle  
- Matrice des indicateurs à renseigner  
- Termes de référence

Adresse électronique : <pm@primature.sn>

CANEVAS INDICATIF DE LA CONTRIBUTION  
SECTORIELLE POUR LA REVUE 2010

**- Contexte**

I. Analyse des résultats enregistrés en 2009 (situation des indicateurs du secteur (dominants et liste restreinte)

1.1- *Evolution des indicateurs (explication des écarts constatés) et bilan des réformes et politiques publiques du secteur*

1.2- *Principales contraintes du secteur*

II. Perspectives à court terme (2010-2011) du secteur

AXE I: CREATION DE RICHESSE ET CROISSANCE PRO PAUVRE

AXES DU DSRP	Indicateurs retenus	Structures responsables	Référence	Historique					CIBLES/OBJECTIFS			
				2006	2007	2008	2009	2010(R)	2010(P)	2011	2015	
CADRE MACROECONOMIQUE												
1.	Taux de croissance réel	DPEE	2004				2,20%		5,00%		5,10%	7,00%
2.	Taux d'inflation	DPEE	2004				-1,00%		2,00%		2,00%	2,00%
3.	Taux d'investissement	DPEE	2004				27,10%		26,00%		26,00%	30,00%
4.	Solde budgétaire global hors dons (base ordonnancement)/PIB (courant)	DPEE	2004				-4,90%		4,00%		4,00%	3,00%
PAUVRETE MONETAIRE												
5.	Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté	ANSD/MEF	2005	50,40%	48,40%		50,70%		42,00%			42,00%
		ANSD/MEF	2005	Pas de données			30,70%					
		ANSD/MEF	2005	38,00%	34,00%		38,10%		<30%			<25%
		ANSD/MEF	2005	56,00%	48,00%		63,20%		43,00%			<30%
AGRICULTURE												
6.	Rapport entre production irriguée / production totale	DAPS	2004	16,70%	18,90%	21,30%	21,00%		27,10,00%		3060,00%	50,00%
7.	Production céréalière (en tonnes)	DAPS	2004	1010198	772 239	1 756 706	1 713 455		1 374 828		1 394 468	1 459 971
ELEVAGE												
8.	Quantité de lait produit par an (millions de litres)	DIREL/MEF	2005	120	137	146	166,7		162		170	208
9.	Quantité de viande et d'abats produits par an (en milliers de tonnes)	DIREL/MEF	2005	140	133	152,255	166,07		198		217	291
TOURISME												
10.	Nombre d'entrées de touristes par an	DEPT/tourisme	2004	866154	874 623	918 300	810 000		1 500 000		1 750 000	2 000 000
TRANSPORT												
11.	Pourcentage de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable en toute saison	Route bitumée	2000(enquête village)									
		Route en latérite					0,503					
12.	Nombre de km de pistes de désenclavement construites par an	DTT-ANSD AATR	2006	640	373	277,483	209		250		200	600
13.	Nombre de km de route non revêtue classée récupérée par an	AATR	2005	356	373	277,483	1106		400		430	460
14.	Nombre de km de route revêtue classée récupérée par an	AATR	2005	500	596	301,2	689		400		425	450
ÉNERGIE												
15.	Nombre de MW mis en service (Puissance installée)	SENELEC	2004	632,9	641	698,5	684,55		684,55		950	950
16.	Nombre de milliers de MWh produits (Energie disponible)	SENELEC	2004	2192	2305,6	2400,4	2489,217		2568		2814	3070
17.	Taux d'électrification rurale	DE/ME	2004	16%	17,2%	0,21	0,22		0,37		0,47	0,55

AXES DU DSRP	Indicateurs retenus	Structures responsables	Référence	Historique					CIBLES/OBJECTIFS			
				2006	2007	2008	2009	2010(R)	2010(P)	2011	2015	
<b>MICROFINANCE</b>												
18. Nombre de bénéficiaires		DRS/ISFD	2006	799 625	871 035	914 507	1 299 366		1 077 629	1 142 647	1 426 629	
<b>SECTEUR PRIVE</b>												
19. Délais et coût du transfert de propriété	délai	DGID/MEF	2005	< 118 jours en moy	114 jours	18 jours	17 jours	20 jours	20 jours	20 jours	20 jours	20 jours
	Coût		2005	< 20,5% de la val de la propriété	< 20,5% de la propriété	Pas disponible	Pas disponible	12% de la valeur	<12% de la valeur			
<b>EQUITE DE GENRE</b>												
20. Pourcentage de femmes dans les instances de décision au niveau politique		Ministère de la famille	2008			17,98%	17,98%	>10%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
<b>EMPLOI</b>												
21. Taux de sous-emploi		Dir Emploi - ANSD	2005	20,90%	19,50%	18%	23,00%	15,70%	14,60%	14,60%	11,00%	11,00%
22. Taux d'activité		Dir Emploi - ANSD	2002	50,70%	53,46%	Non disponible	49,30%	62,68%	66,10%	66,10%	81,73%	81,73%
<b>EDUCATION</b>												
23. Taux brut de scolarisation	National	DPRE / Education	2004	83,40%	87,60%	90,10%	92,50%	93,70%	96,00%	96,00%	105,00%	105,00%
	Filles		2004	83,30%	88,50%	92,40%	95,90%	94,60%	97,00%	97,00%	105,00%	105,00%
24. Taux d'achèvement	Garçons	DPRE / Education	2004	83,40%	86,80%	88,00%	89,20%	92,80%	95,00%	95,00%	104,00%	104,00%
	National		2004	49,70%	55,10%	58,40%	59,60%	66,20%	70,50%	70,50%	90,00%	90,00%
25. Taux brut d'Admission au CI	Filles	DPRE / Education	2004	48,10%	52,90%	58,00%	60,40%	64,50%	69,00%	69,00%	90,00%	90,00%
	Garçons		2004	51,30%	57,30%	58,80%	58,70%	67,80%	71,80%	71,80%	90,00%	90,00%
26. Taux d'accroissement des effectifs (public, privé, apprentissage) de la FPT	National	DPRE / Education	2004	103,20%	110,40%	113,60%	117,50%	110,30%	110,30%	110,30%	110,20%	110,20%
	Filles		2004	106,40%	115,40%	119,10%	123,90%	109,70%	108,50%	108,50%	106,00%	106,00%
27. Effectifs enrôlés dans les programmes d'alphabétisation	Garçons	DPRH / METFP	2004	100,10%	105,70%	108,50%	111,50%	107,40%	108,00%	108,00%	110,30%	110,30%
	National		2008			6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	20,00%	20,00%
28. Nombre de malades du SIDA pris en charge	Femmes	Direction de l'Alphabétisation	2005	165422	62223	83529	79888	92893	92893	92893	92893	92893
	Hommes		2005	141246	489982	66208	66895	57835	57835	57835	57835	57835
<b>SANTE</b>												
29. Taux de couverture en TPI 2		SNIS	2004	5500	7325	9252	12249	10493	11752	11752	15000	15000
30. Proportion d'accouchements effectués dans les formations sanitaires (assistés par du personnel formé)	National	SNIS	2005	53%	61%	54%	56%	80%	82%	82%	85%	85%
	Femmes		2004	59%	63%	61%	67%	70%	73%	73%	>90%	>90%
31. Proportion d'enfants (0-1 mois) complètement vaccinés	National	SNIS	2004	ND	89%	80%	74%	>80%	>80%	>80%	>80%	>80%
	Femmes		2004	260 000	280 000	418 000	629 000	720 000	890 000	890 000	900 000	900 000
32. Nombre d'enfants (0-5ans) bénéficiant d'une surveillance de l'état nutritionnel ( poids/taillle, poids/âge) au niveau communautaire.		SNIS - CLIM	2004	260 000	280 000	418 000	629 000	720 000	890 000	890 000	900 000	900 000

AXES DU DSRP	Indicateurs retenus	Structures responsables	Référence	Historique					CIBLES/OBJECTIFS			
				2006	2007	2008	2009	2010(R)	2010(P)	2011	2015	
<b>EAU ET ASSAINISSEMENT</b>												
		UC-PEPAM	2004	93,00%	98,00%	98,00%	97,00%		99,00%		99,00%	100,00%
	urbain	ANSD										
		UC-PEPAM	2004	69,50%	72,40%	75,50%	73,60%		77,00%		78,50%	82,00%
	Rural	ANSD										
		UC-PEPAM	2004	62,00%	63,90%	63,40%	63,60%		67,50%		72,50%	78,00%
		ANSD										
		UC-PEPAM	2005	33 100	29 700	74 620	12 313		222 890		239 900	243 500
		ANSD										
<b>RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT</b>												
		Ministère de l'Environnement	2004	1,02	1,08	1,25	0,7		≥Ratio2009		≥Ratio2010	≥Ratio2014
36.	Ratio de reboisement et régénération sur le déboisement											
		Ministère de l'Environnement	2006	1595147	753900	952900	195785		569238		439964	157004
37.	Quantité de biomasses végétales ravagées par les feux de brousse par an (en tonnes)											
		Ministère de l'Environnement	132 POE	EIE	EIE	0,17	0,3		0,6		0,65	0,85
38.	Proportion de plans de gestion environnementale mis en œuvre et suivis (suivant EIE)											
<b>HABITAT ET CADRE DE VIE</b>												
		Ministère de l'habitat	2005	8130	5260	27750	61792		73575		73575	73575
39.	Nombre de personnes sorties des habitats spontanés et relogés par an											
<b>PROTECTION SOCIALE ET SUIVI DES GROUPES VULNERABLES</b>												
		Ministère de la Famille	2005	1250	1250	3745	1500		2000		2500	5000
40.	Nombre de ménages vulnérables bénéficiaires d'allocation de ressources											
		Dir action sociale, Prog PRBC	2006	1050	850	850	1050		1050		1050	4200
41.	Nombre de personnes handicapées appareillées											
		Ministère de la Famille	2007		1462	1731	7430		1907		2002	2102
42.	Nombre d'enfants retirés des pires formes de travail et réintégrés dans le système socio-éducatif											

AXES DU DSRP	Indicateurs retenus	Structures responsables	Référence	Historique					CIBLES/OBJECTIFS				
				2006	2007	2008	2009	2010(R)	2010(P)	2011	2015		
				BONNE GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DECENTRALISE ET PARTICIPATIF									
43.	Nombre de marchés gré à gré non conformes au code en vigueur	ARMP	2008			(***)	0	0	0	0	0	0	0
44.	Durée moyenne de la passation de marché	ARMP - DCMIP	2008			129	129			≤150	≤150	≤150	≤150
45.	Nombre de projets de lois de règlement reçus par la cour des comptes par rapport au retard cumulé	Cour des Comptes	2007			23 (2002, 2003 et 2004)	3			1 (proj loi 2008)	1 (proj loi 2009)	1 (proj loi 2013)	1 (proj loi 2013)
46.	Nombre de comptes de gestion (Etablissements publics, Etat, régions) reçus par la Cour des Comptes sur le nombre de comptes attendus (en %)	Cour des Comptes	2005			17,60%	14,40%			40,00%	%		100,00%
47.	Taux d'exécution du budget de la Santé	DB/DGF	98,23% (2003)			100,26%	93,91%			95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
48.	Taux d'exécution du budget de l'Education	titre III	95,7% (2003)			68,59%	104,60%			85,00%	85,00%	85,00%	85,00%
		titre V	102,04% (2003)			92,78%	87,70%			95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
		titre III	80,2% (2003)			47,82%	60,08%			85,00%	85,00%	85,00%	85,00%
		titre V				6,50%	5,43%			<7%	<7%	<7%	<7%
49.	Taux d'annualité budgétaire	DB/DGF-DCEF	2004			6,90%	5,43%			<7%	<7%	<7%	<7%
50.	Délai de délivrance du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	DACS	Indicateur nouveau			24 h	2h			30h	24h	<24h	
51.	Délai moyen de traitement des dossiers pénaux (délictuels et criminels)	délictuels	DACG (Dir, Aff, Crim et de grâces)	Indicateur nouveau			6 mois	6 mois		5 mois	5 mois	5 mois	5 mois
		Criminels		Indicateur nouveau			3 ans	2ans		2ans	2ans	2ans	2ans
52.	Part des FECL et FDD dans le budget hors dette (indexées sur la TVA)	FECL (2% de la TVA l'année N-1)	DCU/MDCL DB/MEF	Indicateur nouveau			11,5 Mrds de FCFA	12,5 Mrds de FCFA		2% TVA de 2009	2% TVA de 2010	2% TVA de 2014	2% TVA de 2014
		FDD (3,5% de la TVA l'année N-1)	DCU/MDCL DB/MEF	Indicateur nouveau			16,6 Mrds de FCFA	14,9 Mrds de FCFA		3,5% TVA de 2009	3,5% TVA de 2010	3,5% TVA de 2014	3,5% TVA de 2014
53.	Délai de mise à disposition des actes de transfert du FECL et du FDD	DB/DGCT/MEF	2007			2,83 mois	2,83(25 mars 2009)			<3mois	<3mois	<3mois	<3mois



République du Sénégal  
*Un Peuple-Un But-Une Foi*

-----  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES  
-----

**MISE EN ŒUVRE DU DSRP-II**  
**REVUE 2011**

**Termes de références**

*Mars-2011*

## **I- CONTEXTE**

Le gouvernement du Sénégal a mis en œuvre, de 2003 à 2010, son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, cadre de référence partagé pour l'atteinte des OMD. Ce document a connu deux phases au cours de sa mise en œuvre : 2003-2005 DSRP-I et 2006-2010 DSRP-II

Pour le suivi de la mise en œuvre de ce cadre de référence, le Sénégal s'est engagé à mettre à la disposition des Partenaires un rapport annuel d'avancement, donnant la situation sur l'évolution des indicateurs retenus de manière consensuelle dans une liste restreinte.

La revue 2011 coïncide avec la formulation du nouveau document de politique économique et sociale (DPES) et portera sur les réalisations de la dernière année de mise en œuvre du DSRP II. Ces informations seront le complément du bilan diagnostic déjà effectué sur la période 2006-2009.

Compte tenu du temps imparti à ce travail et de la nécessité de finaliser le processus de formulation du DPES, le dispositif traditionnellement mis en place pour l'élaboration du rapport de revue sera allégé.

## **II- RAPPEL DES OBJECTIFS ET DES RESULTATS ATTENDUS**

### **2.1. Objectifs**

La revue aura comme objectif principal de rendre compte des résultats obtenus. Il s'agira spécifiquement : (i) d'analyser l'évolution des indicateurs de 2009 à 2010 et justifier les écarts observés, (ii) d'analyser les contraintes des secteurs et (iii) de formuler des recommandations pour améliorer le mécanisme de suivi des activités des secteurs.

### **2.2. Résultats attendus**

Les résultats ci-après sont attendus:

- une cohérence d'ensemble est assurée dans le processus de diagnostic global de la mise en œuvre du DSRP II (2006-2010) ;
- des revues sectorielles ou réunions sont organisées pour rendre compte des réalisations et pour préparer les inputs nécessaires à la revue du DSRP ;
- le point sur l'évolution des indicateurs est fait ;
- des rapports de contribution sectoriels sont produits et mis à la disposition de l'UCSPE/MEF ;
- un rapport de synthèse est élaboré.

## 6.2. Annexe 2 : Matrice des mesures (2006-2010)

### AXE 1 : CREATION DE RICHESSES

(Les lignes d'actions en gras correspondent à celles prioritaires devant être réalisées dans les premières étapes de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté)

Domaines/ Secteurs	Objectifs /Stratégies	Actions prioritaires
SCA	1. Promouvoir l'accélération de la croissance	1. Mise en œuvre du plan d'actions de la Stratégie de Croissance Accélééré (SCA)
<b>Politiques sectorielles</b>		
Secteurs	Objectifs /Stratégies	Actions prioritaires
A G R I C U L T U R E	2. Réduire la vulnérabilité des activités agricoles	2. Renforcement des fonds de garantie 3. <b>Renforcement de la gestion des risques et calamités, et des ressources naturelles</b> 4. Lutte contre la dégradation des terres 5. Lutte contre les parasites et insectes
	3. Favoriser le développement foncier et les investissements productifs	6. <b>Finaliser le processus de révision de la législation foncière et gestion du découpage administratif et des sols</b> 7. Réalisation et gestion des investissements structurants par l'Etat et les collectivités locales 8. Mesures visant à rendre effectif le cadastre rural et les plans d'occupation et d'aménagement des sols (PAOS) 9. <b>Mise en œuvre de mesures pour la baisse du coût de l'aménagement hydro agricole</b> 10. Facilitation de l'accès des femmes aux terres cultivables et aux équipements
	4. Intensifier et moderniser la production agricole	11. <b>Promotion et accroissement des cultures irriguées et maîtrise de l'eau</b> 12. <b>Renforcement et décentralisation du système de financement du secteur de l'agriculture</b> 13. Appui à la recherche agricole et à l'utilisation de nouvelles technologies 14. Amélioration des systèmes d'approvisionnement en intrants 15. <b>Promotion et extension de l'accès aux équipements agricoles et facteurs de production</b> 16. Mise en place de variétés adaptées aux conditions agro écologiques et à haut rendement 17. Formation et conseils agricoles 18. Respect et application stricte du protocole d'accord entre l'Etat, la SONACOS, les syndicats et les organisations paysannes 19. Reconstitution et Gestion du stock de semences de variétés sélectionnées 20. Développement et renforcement de la culture du sésame, de l'asperge, etc. 21. Renforcement des capacités des agents de l'Etat et des opérateurs 22. Révision des textes régissant la fiscalité rurale 23. Promotion de l'agriculture biologique
	5. Promouvoir l'agro-industrie	24. <b>Promotion d'unités agro-industrielles (substitution aux produits importés, micro entreprises et de petites entreprises rurales, etc.)</b> 25. Renforcement des capacités des organisations publiques et privées d'appui aux micros entreprises
	6. Augmenter et diversifier les revenus agricoles	26. <b>Promotion d'une bonne politique de transformation, de commercialisation et de distribution</b> 27. Extension des approches décentralisées d'épargne et de crédit 28. <b>Promotion de produits agricoles d'exportation non traditionnels et dits de « niche » et exploitation des opportunités offertes par les filières émergentes (bio énergétiques, horticoles, etc....)</b> 29. Sensibilisation et incitation des émigrés pour l'investissement dans le secteur productif agricole
	7. Renforcer le rôle des organisations paysannes	30. Appui à la mise en œuvre de programmes de renforcement des organisations professionnelles paysannes et des coopératives 31. Renforcement de l'implication des organisations paysannes à la base dans les processus de prise de décision
	8. Renforcer la sécurité alimentaire	32. <b>Mise en œuvre du programme national d'appui à la sécurité alimentaire</b> 33. <b>Intensification et modernisation de l'agriculture de type familial</b>

Elevage	9. Sécuriser l'élevage pastoral et agro pastoral	<p><b>34. Mise en place d'un cadre de dialogue pour la prévention et la gestion des conflits entre éleveurs et agriculteurs</b></p> <p>35. Renforcement de la lutte contre les vols de bétail</p> <p>36. Renforcement des services de vétérinaire (contrôle, suivi,...)</p> <p><b>37. Renforcement des infrastructures pastorales</b></p> <p>38. Renforcement des capacités techniques managériales et commerciales des éleveurs</p> <p>39. Préservation et gestion des espaces dévolus aux activités pastorales</p> <p>40. Appui au rapprochement des services vétérinaires privés dans les zones d'élevage</p> <p><b>41. Amélioration de l'accès aux systèmes de financement</b></p>
	10. Accroître la productivité du sous secteur en vue de garantir la sécurité alimentaire et améliorer les revenus	<p><b>42. Renforcement de la protection zoo-sanitaire et de la prophylaxie médicale</b></p> <p><b>43. Développement de l'élevage des espèces à cycles court</b></p> <p>44. Renforcement du système d'information et de gestion du sous secteur</p> <p>45. Création de Centres d'Impulsion pour la Modernisation de l'Elevage (CIMELs), de Fermes Ecoles Communautaires (FEC) et de Fermes Privées Modernes (FPM)</p> <p><b>46. Développement de l'Insémination Artificielle</b></p> <p>47. Modernisation des infrastructures et équipements de production</p> <p>48. Modernisation, intensification des systèmes de production</p> <p>49. Formation, renforcement des capacités des organisations d'éleveurs</p> <p><b>50. Mise en place de lignes de crédit adaptées aux filières animales</b></p>
	11. Améliorer les conditions de mise en marché des produits animaux	<p><b>51. Construction/réhabilitation d'abattoirs et aménagement de foirails et d'aires d'abattage</b></p> <p>52. Création de boucheries modernes et kiosques normalisés</p> <p>53. Promotion de bonnes pratiques (transformation et de conditionnement des produits animaux) et gestion de la qualité</p> <p>54. Structuration et régulation des marchés</p>
	12. Renforcer le cadre institutionnel pour une meilleure gestion du sous secteur	<p>55. Renforcement des organisations d'éleveurs</p> <p>56. Amélioration de la connaissance du sous secteur</p> <p><b>57. Réhabilitation et équipement des services de l'élevage</b></p> <p><b>58. Renforcer le système d'information et de gestion du sous secteur</b></p>
Promotion de l'Emploi non agricole	13. Promouvoir les micro-entreprises ou les petites entreprises rurales	<p>59. Création d'un environnement concurrentiel</p> <p><b>60. Amélioration de l'accès aux services financiers et non financiers</b></p> <p>61. Renforcement des capacités des organisations publiques et privées d'appui aux micro entreprises</p> <p>62. Promotion de l'implication des émigrés dans le développement des localités</p>
Pêche et aquaculture	14. Assurer la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques	<p>63. Adoption d'un calendrier annuel de repos biologique</p> <p><b>64. Promotion d'une bonne gestion décentralisée et participative des ressources halieutiques</b></p> <p>65. Renforcement et optimisation des moyens et des capacités en matière de surveillance de la pêche et de la sécurité pour les pêcheurs</p> <p>66. Renforcement de la coopération internationale en matière de pêche</p>
	15. Satisfaire la demande nationale en produits halieutiques et aquacoles	<p>67. Développement de la pêche continentale</p> <p><b>68. Promotion du débarquement et de la distribution de produits halieutiques sur le territoire national</b></p> <p><b>69. Promotion de l'aquaculture dans les zones à fort potentiel aquacole</b></p> <p>70. Renforcement et orientation des structures de fabrication d'aliments piscicoles</p>
	16. Valoriser les ressources halieutiques et moderniser la pêche artisanale	<p>71. Mise en place d'un environnement institutionnel adapté</p> <p>72. Appui à l'acquisition d'équipements pour la pêche et l'aquaculture</p> <p>73. Construction d'aires de débarquement (quais de pêche ...)</p> <p>74. Appui à la mise aux normes sanitaires des établissements et des navires de pêche</p> <p><b>75. Programme d'appui pour la transformation et la commercialisation des produits de pêche</b></p> <p>76. Amélioration de l'accès au financement</p>
	17. Promouvoir la professionnalisation et la qualification accrue des acteurs du secteur de la pêche et de la transformation	<p>77. Développement de partenariat entre les structures techniques (ITA,...)</p> <p>78. Création d'un centre pilote d'expérimentation et de vulgarisation des technologies de la pêche et de l'aquaculture</p> <p>79. Renforcement de la coordination et des capacités des agents du ministère chargé de la pêche</p> <p><b>80. Mise en œuvre de programmes de recherche et de formation adaptés pour les professionnels du secteur</b></p>
Artisanat	18. Moderniser les circuits de production et de commercialisation	<p>81. Redynamisation des activités de promotion des produits et services</p> <p>82. Amélioration de la compétitivité des produits et services</p> <p>83. Elargissement des débouchés et des circuits de commercialisation</p> <p>84. Promotion de l'exportation des produits artisanaux</p> <p><b>85. Création, réhabilitation et équipement de villages, centres et sites artisanaux</b></p> <p>86. Amélioration du système de financement du secteur</p> <p>87. Mise en place d'un cadre institutionnel législatif et réglementaire adapté</p>

	19. Améliorer le système de formation, d'apprentissage et de perfectionnement	88. Pérennisation des actions de formation et d'encadrement des artisans 89. Réhabilitation et modernisation des centres de formation régional et sous régional <b>90. Renforcement des capacités techniques et managériales des artisans et leurs encadreurs avec une large implication des femmes</b>
	20. Renforcer l'organisation des acteurs de l'artisanat	91. Renforcement de la structuration et de la concertation des organisations 92. Amélioration des moyens de fonctionnement des chambres de métiers 93. Information et sensibilisation des acteurs
<b>Industrie Appui aux PME</b>	21. Poursuivre la restructuration de l'appareil industriel	<b>94. Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions sur la restructuration de l'appareil industriel</b>
	22. Appuyer et accompagner les PME dans leur développement	<b>95. Amélioration du système d'assistance, de coordination et d'appui global aux PME pour accroître leur compétitivité</b> 96. Renforcement du dispositif de financement des PME et Promotion de nouveaux produits financiers (capital risque, crédit <i>bail</i> , assurance-crédit, etc.) 97. Développement d'une coopération entre les instituts de recherche et les PME, 98. Renforcement du rôle et des capacités des collectivités locales dans la promotion et le développement des PME, notamment par le développement de l'entrepreneuriat féminin.
	23. Favoriser un développement industriel endogène	99. Promotion de micro et de petites entreprises de transformation <b>100. Création de pôles industriels dans chaque région</b>
<b>Mines</b>	24. Améliorer les retombées financières des collectivités locales dans le cadre de la gestion et l'exploitation des ressources	101. Promotion de l'implication des collectivités locales dans la gestion durable du secteur 102. Réhabilitation des mines et carrières <b>103. Promotion de l'exploitation artisanale en faveur des populations locales</b>
	25. Alléger les procédures et promouvoir le secteur minier sénégalais	<b>104. Analyse de la géologie et des ressources minérales du Sénégal</b> 105. Mise en place d'un programme de sensibilisation, de formation, d'éducation 106. Appui à l'orpaillage 107. Optimisation de l'exploitation du Sel et des amas coquilliers du Lac Rose
	26. Assurer la gestion de l'environnement et la réhabilitation des mines et carrières	108. Appui à la gestion de l'environnement
<b>Commerce</b>	27. Augmenter l'offre des biens et services exportables	<b>109. Promotion des exportations (Cadre intégré et STRADEX)</b> 110. Amélioration de la compétitivité 111. Amélioration de l'efficacité de la gestion des procédures douanières 112. Promotion et application des normes et renforcement du dispositif contrôle de la qualité des produits 113. Renforcement des capacités en négociations commerciales
	28. Améliorer l'accès aux marchés	114. Mise en place d'un dispositif d'appui aux exportateurs rationalisé et simplifié 115. Contribution au développement de la concurrence et à l'amélioration des circuits de distribution dans tout le pays <b>116. Développement des infrastructures d'appui à la production et à la commercialisation</b> 117. Amélioration de l'environnement administratif pour les entreprises
<b>Tourisme</b>	29. Sauvegarder et valoriser le potentiel touristique national	<b>118. Aménagement, réhabilitation et requalification des anciens sites touristiques</b> 119. Lutte contre l'insécurité des touristes 120. Promotion d'un tourisme de haut de gamme 121. Renforcement des capacités des acteurs du secteur 122. Renforcement des moyens de l'Agence nationale de Promotion du Tourisme
	30. Améliorer les retombées du tourisme au niveau local	<b>123. Promotion de l'insertion des nationaux dans le secteur touristique</b> 124. Mise en œuvre d'une charte sénégalaise du « tourisme sain, profitable aux sénégalais et à l'économie nationale » 125. Promotion et soutien du tourisme intégré, des expériences de loisir communautaires et des métiers liés aux loisirs 126. Mise en place des instruments de financement des activités du secteur touristique local

<b>Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)</b>	31. Accélérer le développement des télé services en milieu urbain et rural	127. Promotion de l'investissement privé et public permettant la démultiplication des accès au téléphone et à l'Internet 128. <b>Programme d'appui aux entreprises de télé services en milieu urbain et rural</b> 129. Programme d'appui aux radios communautaires 130. Elaboration et mise en œuvre de programmes de formation adaptés aux besoins des filières des TIC 131. Développement du marché public des télé services 132. Initiation et formation de tous les acteurs de la vie économique aux TIC
<b>Sport</b>	32. Favoriser l'emploi par le sport	133. <b>Aménagement et équipements de complexes sportifs</b> 134. Organiser et développer un sport professionnel
<b>Culture</b>	33. Promouvoir les entrepreneurs, acteurs et agents culturels	132. <b>Mise en place d'un environnement juridique et fiscal favorable</b> 133. Définition d'un statut des professionnels du secteur 134. Renforcement des capacités institutionnelles et techniques du Ministère de la Culture 135. Appui aux institutions de développement culturel et notamment le 7e art 135. Appui à la création de mutuelles
	34. Promouvoir la diversité des expressions culturelles	136. Implication des privés dans la promotion culturelle notamment les femmes 136. Aménagement et équipements de complexes et sites culturels

<b>Politiques multisectorielles</b>		
<b>Secteur</b>	<b>Objectifs/Stratégies</b>	<b>Actions prioritaires</b>
<b>Transports Mobilité</b>	35. Assurer aux acteurs du secteur du transport une meilleure organisation et une formation adéquate	137. Renforcement et Encadrement des organisations du secteur des transports 138. <b>Renouvellement du parc automobile de transport public</b> 139. Sécurisation des travailleurs
	36. Améliorer la mobilité et l'accessibilité en milieu rural	140. Elimination des points critiques 141. Promotion des moyens intermédiaires de transport et des services de transport adéquats 142. <b>Mise en œuvre de la stratégie de transport rural</b> 143. <b>Réhabilitation et construction de pistes, routes et ponts</b> 144. Mise en place d'un financement spécifique, adapté au secteur du transport rural 145. Réorganisation du cadre institutionnel et réglementaire du transport rural
	37. Développer les infrastructures	146. <b>Renforcement des infrastructures routières</b> 147. Renforcement du transport ferroviaire et maritime 148. Construction d'un nouvel aéroport international Renforcement des équipements portuaires et aéroportuaires à Dakar et dans les régions
	38. Améliorer la mobilité urbaine	<b>Mise en œuvre du PAMU</b>
<b>Infrastructures de soutien</b>	39. Renforcer les infrastructures de soutien en milieu rural et périurbain	149. <b>Construction d'infrastructures adaptées en milieu rural et périurbain</b> 150. Equipement des villages - centres 151. <b>Création d'unités de conservation en milieu rural et périurbain</b> 152. Réalisation de nouveaux branchements téléphoniques 153. Mise en place d'infrastructures et d'aménagements structurants pour améliorer l'accès aux services de base
<b>Energie</b>	40. Améliorer l'accès aux services énergétiques	154. Renforcement du cadre institutionnel et des capacités 155. <b>Elaboration d'un programme d'investissement pour l'accès aux services énergétiques</b> 156. <b>Promotion de la force motrice dans les activités productives</b> 157. <b>Développement des infrastructures et services énergétiques</b> 158. Prise en compte des services énergétiques dans les programmes sectoriels 159. Mise en Œuvre de Projets Energétiques Multisectoriels (PREMs) 160. Diversification des technologies et sources d'énergie
	41. Améliorer et sécuriser l'accès durable des populations et notamment des femmes aux services énergétiques	161. Implantation de boutiques-énergie 162. Mise en œuvre du programme national d'investissement sur les plateformes multifonctionnelles 163. Mise en place d'un fonds d'appui spécifique pour faciliter l'accès aux services énergétiques
	42. Améliorer l'accès aux hydrocarbures	164. Poursuite de l'ajustement automatique des prix à la pompe des produits pétroliers par rapport aux cours internationaux 165. Mesures visant la réduction du prix des hydrocarbures 166. Renforcement des réserves de pétrole pour faire face aux flambées de prix

	43. Renforcer l'électrification des zones rurales et périurbaines afin de faciliter la fonctionnalité des infrastructures de base (écoles, structures de santé, etc.)	167. Développement de partenariat public-privé 168. Approvisionnement durable du fonds d'électrification rurale par une inscription budgétaire significative 169. Electrification des infrastructures d'éducation et de santé <b>170. Promotion des projets d'initiatives locales d'électrification rurale et électrification des zones à fort potentiel économique</b> 171. Renforcement de l'électrification des zones périurbaines
Micro Finance	44. Favoriser l'accès à des services financiers viables et durables à une majorité de ménages à faibles revenus et des micro-entrepreneurs	172. Développement de programme de financement par les SFD pour les secteurs porteurs 173. Promouvoir des instruments de garantie et de refinancement pour les SFD (lignes ou fonds de garantie, accès aux ressources à long terme ) 174. Mise en place d'un cadre réglementaire adapté au contexte national et sous-régional 175. Simplification et allègement des procédures pour la délivrance des agréments 176. mise en place d'une centrale à risque 177. Renforcement du maillage territorial des SFD <b>178. Appui aux SFD de proximité pour un meilleur accès au financement des couches vulnérables, notamment les femmes et les micro entreprises féminines</b>
	45. Renforcer les capacités des acteurs du secteur de la micro finance	179. Mise en place de programmes de suivi-formation des micro entrepreneurs <b>180. Mise en place de programmes d'Information, d'éducation et de communication sur les activités de la micro finance</b> 181. Renforcement des performances des SFD 182. Développement de programmes de renforcement des capacités institutionnelles et managériales des intervenants du secteur

#### Mesures d'accompagnement

Groupes/ Domaines/ Secteurs	Objectifs /Stratégies	Actions prioritaires
Cadre macroécono-mique	46. Contenir le solde budgétaire et celui de la balance des paiements à des niveaux compatibles avec les financements intérieurs et extérieurs attendus	183. Poursuite de l'application d'une politique vertueuse par la maîtrise d'un profil des agrégats budgétaires conforme aux directives communautaires 184. Elargissement progressif de la base fiscale <b>185. Gestion prudente et plus rigoureuse de la dépense publique par la transparence des procédures et l'optimisation des allocations budgétaires</b> 186. Systématisation de la budgétisation par objectifs 187. Promotion plus rigoureuse des exportations et une meilleure distribution de la production afin de réduire le poids des importations 188. Mise en œuvre d'une bonne politique de maintien de la stabilité des prix
	47. Promouvoir une politique fiscale équitable	<b>189. Elaboration et mise en œuvre d'une politique fiscale plus favorable aux pauvres</b>
	48. Renforcer les bases à long terme du développement et d'amélioration de l'efficacité de l'intervention de l'Etat	190. Poursuite des programmes de privatisation 191. Renforcement du dispositif de suivi des entreprises publiques <b>192. Développement de mécanismes de concertation entre l'Etat et les autres acteurs</b>
Secteur privé	49. Simplifier et rationaliser le système d'information fiscale à l'investissement	193. Poursuite de la transformation du système fiscal 194. Activation de la mise en place d'un code communautaire des investissements plus incitatif et plus attractif 195. Proposition aux pays membres de l'UEMOA d'une baisse de la fiscalité sur les intrants agricoles 196. Promotion de la création de pôles industriels et de compétitivité 197. Accélération de la mise en place du projet PARI <b>198. Amélioration du système d'information entre l'Administration et le Privé</b>

	50. Favoriser un environnement attractif et promouvoir les investissements	199. Simplification des procédures liées à l'exercice de certaines activités de constitution des Sociétés 200. Amélioration du climat des affaires en mettant en place un greffe de commerce et un centre d'arbitrage en cas de différends 201. Proposition d'incitations fiscales aux entreprises à haute valeur ajoutée et/ou à haute intensité de main d'œuvre <b>202. Renforcement de l'appui aux acteurs du secteur privé</b> 203. Amélioration de l'accès des entreprises au financement (marchés boursiers, Banques, SFD, etc.) <b>204. Création et développement de nouveaux sites et pôles de développement</b> 205. Renforcement du partenariat Public-Privé
	51. Intensifier l'ajustement interne des Entreprises	<b>206. Poursuite et pérennisation des programmes de mise à niveau destinés aux entreprises</b> 207. Réalisation d'une étude d'impact préparatoire à la signature des Accords de Partenariat Economique 208. Accroissement du renforcement des capacités des organisations patronales et professionnelles
	52. Poursuivre et approfondir les processus des privatisations	209. Elargissement de l'actionnariat populaire et mise en œuvre d'une grande campagne de sensibilisation et d'information auprès du secteur informel 210. Prise en compte des sénégalais de l'étranger pour les orienter vers les structures à privatiser
	53. Rendre les organisations patronales et professionnelles plus représentatives, fortes et tournées vers les besoins des entreprises	211. Localisation des programmes destinés à les appuyer au niveau des organisations patronales 212. Amélioration des services aux entreprises adhérentes <b>213. Renforcement des capacités de proposition et d'analyse des organisations patronales professionnelles</b> 214. Meilleure implication des organisations patronales dans tous les cadres de concertation et processus de négociations internationales 215. Redynamisation des Chambres de Commerce et des Chambres des Métiers <b>216. Promotion d'une synergie globale au sein du dispositif d'appui au secteur privé</b>
Equité de genre	54. Promouvoir l'équité et l'égalité de genre	<b>217. Mise en œuvre la matrice d'intervention de la SNEEG</b> <b>218. Développement d'outils et méthodologies d'analyse genre (enquête budget-temps, statistiques désagrégées selon les secteurs)</b> 219. Mise en place de programmes de renforcement des capacités des acteurs pour la promotion de l'équité et l'égalité de genre 220. Promotion de l'intégration de la dimension genre dans la préparation, l'exécution et le suivi évaluation des programmes et projets
	55. Renforcer les capacités des femmes en leadership	<b>221. Renforcement des capacités techniques et managériales des femmes</b> 222. Renforcement de la dynamique organisationnelle des structures du mouvement associatif féminin, des organisations de la société civile, ...
Emploi	56. Assurer une meilleure gestion de la main d'œuvre	223. Création et mise en place d'une agence nationale pour l'emploi 224. Finalisation de la loi sur le maintien et la création d'emploi et élaborer la nouvelle Convention nationale Etat-Employeurs pour l'emploi des jeunes 225. Promotion l'adéquation formation – emploi 226. Ratification et Application de la convention 168 227. Application de la recommandation 176 de l'OIT <b>228. Mise en place et appui au dispositif de coordination et de suivi de la politique nationale de l'emploi</b>
	57. Renforcer l'efficacité et la transparence du marché de l'emploi	229. Mise en place d'un répertoire opérationnel des métiers et emplois, 230. Programme d'information sur le marché de l'emploi <b>231. Renforcement des capacités humaines et institutionnelles des organismes publics et privés chargés de la promotion de l'emploi</b> 232. Intensification des programmes d'aide à l'insertion ou à la réinsertion
	58. Promouvoir l'emploi indépendant en milieu rural et péri urbain	233. Renforcement du fonds national d'actions pour l'emploi. <b>234. Mise en place de programmes de formation insertion ciblés sur les métiers porteurs</b> 235. Mise en place d'un mécanisme d'appui à la promotion de la coopérative 236. Appui et promotion de micro entreprises en milieu péri urbain et rural 237. Mise en œuvre des mesures incitatives à l'investissement et à la réinsertion sociale 238. Vulgarisation des programmes axés sur la promotion de l'emploi 239. Développement de l'emploi de proximité 240. mise en place d'un mécanisme de promotion de la coopérative

	59. Accroître le contenu en emploi de la croissance	241. Recensement et évaluation réguliers des grands programmes et projets de développement dans leur lien avec l'emploi <b>242. Elaboration d'un tableau de bord des indicateurs d'impact des politiques de développement sur l'emploi</b> 243. Elaboration des projets pilotes d'accompagnement sur le volet main d'oeuvre, qualification et emploi dans les programmes de développement (électrification rurale, pnir, padmir, sca, etc) 244. Mise en place d'un Centre national de production et de productivité (CNPP). <b>245. Promotion de l'emploi des groupes spécifiques et vulnérables</b>
	60. Renforcer et intensifier la contribution des secteurs productifs à la création d'emploi et à la réduction de la pauvreté	246. Développement de la sous traitance 247. Création d'emplois par le développement de l'entrepreneuriat coopératif <b>248. Mise en place d'un système cohérent d'information, d'orientation professionnelle et de concertation sectorielle sur le marché de l'emploi</b> 249. Mise en place de la Cellule HIMO
	61. Développer et moderniser le système de l'emploi public	250. Encouragement de la mobilité professionnelle et l'exercice d'activités lucratives des agents de la fonction publique 251. Mise en place de la fonction publique locale <b>252. Accessibilité aux stages de professionnalisation dans l'administration</b>
	62. Promouvoir une meilleure organisation de la participation des travailleurs émigrés	253. Maîtrise des flux de main d'œuvre 254. Promotion de l'emploi dans les régions et zones de départ <b>255. Maîtrise des flux d'investissement des sénégalais vers les secteurs productifs</b> 256. envoi de la main d'œuvre sénégalaise à l'étranger
<b>Dialogue social</b>	63. Promouvoir le dialogue social	257. Renforcement du cadre institutionnel d'approfondissement du dialogue social <b>258. Renforcement des mécanismes du dialogue social aux niveaux bipartite ou tripartite</b> 259. Promotion d'un cadre de renforcement de la compétitivité des entreprises et des intérêts des travailleurs 260. Programme de formations sur la négociation collective, l'économie, la législation sociale et les normes internationales du travail pour les organisations de travailleurs, d'employeurs et de l'administration 261. Mise en place de mécanismes de prévention des conflits et des risques professionnels comme mode de régulation des rapports sociaux et d'amélioration de la productivité 262. Elaboration d'un cadre cohérent d'harmonisation et d'intégration des politiques économiques et sociales
<b>Promotion des sénégalais de l'extérieur</b>	64. Mettre en place un système performant de gestion et de suivi de la population sénégalaise vivant à l'étranger	263. Sensibilisation informations sur les risques de l'émigration clandestine sur l'état civil (régularisation état civil, traitement des données des Missions Diplomatiques et Consulaires) 264. Assistance sociale et rapatriement des SE en cas de détresse <b>265. Mise en place d'un portail d'informations sur les sénégalais de l'extérieur</b>
	65. Asseoir une politique d'implication des sénégalais de l'extérieur dans les efforts de développement	266. Renforcement des capacités du personnel et des associations des sénégalais de l'extérieur <b>267. Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'implication des Sénégalais de l'Extérieur dans les efforts de développement</b>
<b>Intégration régionale</b>	66. Approfondir l'intégration régionale au sein de l'UEMOA, de la CEDEAO et de l'Union Africaine	268. Application des textes communautaires 269. Recherche de synergie avec les pays voisins dans le cadre de projets et programmes intégrateurs 270. Echanges réguliers sur les expériences réussies 271. Favoriser la libre circulation des biens des services et de la main d'oeuvre

## Axe 2 : Accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base

(Les lignes d'actions en gras correspondent à celles prioritaires devant être réalisées dans les premières étapes de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté)

Domaines/ Secteurs	Objectifs /Stratégies	Actions prioritaires
Education /formation	67. Développer l'enseignement préscolaire et promouvoir l'achèvement du cycle élémentaire et du cycle fondamental <sup>40</sup>	<p><b>272. Construction, réhabilitation et équipement de salles de classe, d'écoles, de case des tout-petits et classes préscolaires fonctionnelles et accessibles, avec blocs sanitaires séparés (garçons et filles) et fonctionnels (électricité et eau)</b></p> <p><b>273. Distribution sécurisée de manuels et fournitures scolaires adaptés et à temps</b></p> <p>274. Inscription massive des enfants pour l'élémentaire</p> <p>275. Sensibilisation des parents sur les droits de l'enfant par rapport à l'inscription et au maintien à l'école</p> <p>276. Mise en place de cantines scolaires</p> <p>277. Renforcement et équipement des écoles en bibliothèque</p> <p>278. Développer les services énergétiques liés à l'utilisation de l'électricité (éclairage, communication...)</p>
	68. Eliminer les disparités entre groupes économiques (riches/pauvres) entre sexe, inter et intra régionales entre milieu (rural/urbain), à tous les niveaux d'enseignement	<p><b>279. Accroissement des bourses et aides scolaires aux filles</b></p> <p>280. Conception et mise en œuvre de programmes de promotion de l'égalité de chances et des sexes dans le système éducatif</p> <p>281. Adoption d'un plan d'inscription et de maintien des filles à tous les niveaux et révision des manuels scolaires stéréotypes</p> <p>282. Restauration des internats ou centres d'accueil</p> <p><b>283. Promotion de l'accès et le maintien des personnes handicapées dans les systèmes d'éducation/formation</b></p>
	Promouvoir l'éducation qualifiante des jeunes et des adolescents	<p><b>284. Création et réhabilitation de centres de formation professionnelle et technique</b></p> <p>285. Renforcement des centres d'enseignement techniques notamment les centres techniques féminins</p> <p>286. Valorisation des formations en atelier ou entreprises de quartier</p>
	69. Promouvoir et orienter la formation professionnelle vers le marché du travail et de l'emploi (PM : EMPLOI)	<p>287. Mise en place de mécanismes et d'instruments de gestion, de suivi et de contrôle concertée des programmes de formation</p> <p><b>288. Promotion du savoir agir, l'employabilité et la créativité chez les jeunes</b></p>
	70. Eradiquer l'analphabétisme et promouvoir les langues nationales	<p><b>289. Création et renforcement des Ecoles Communautaire de Base (EBC)</b></p> <p>290. Vulgarisation des manuels et codification effective des langues nationales</p> <p>291. Formation et recrutement de monitrices en alphabétisation</p> <p>292. Promotion des kiosques de lecture et d'information en langues nationales</p> <p>293. Intégration de l'alphabétisation fonctionnelle et de la post-alphabétisation</p> <p><b>294. Renforcement de l'implication des opérateurs privés ou des ONG dans la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation</b></p>
	71. Promouvoir une éducation de qualité à tous les niveaux d'enseignement et de formation	<p>295. Formation continue et recyclage du personnel enseignant</p> <p>296. Institutionnalisation et optimisation des différentes fonctions de l'évaluation</p> <p>297. Réforme du curriculum fondée sur l'entrée par les compétences</p> <p><b>298. Recrutement d'enseignants de qualité et en nombre suffisant</b></p> <p>299. Intégration des TIC dans l'enseignement</p> <p>300. Implication des parents et des communautés à la vie de l'école</p>
Santé	72. Améliorer la qualité, l'accès et l'offre de services de santé dans les régions les plus pauvres	<p><b>301. Construction, réhabilitation, équipement de structures de santé (case, postes et centres de santé) et appui logistique à l'évacuation sanitaire des zones pauvres</b></p> <p><b>302. Mise en œuvre de politiques de recrutement, de formation, de gestion de personnel médical qualifié et de motivation du personnel des zones pauvres et enclavées</b></p> <p><b>303. Programmes d'amélioration de l'accessibilité des pauvres aux services de santé et aux médicaments</b></p> <p>304. Développement des services de santé à base communautaire (appui aux mutuelles de santé, échanges d'expériences entre régions en matière de santé communautaire, formation pour les agents de services de santé communautaire, etc.)</p> <p>305. développer une politique de délocalisation des spécialités</p>

<sup>40</sup> Couvrant les 10 premières années d'instruction

	73. Promouvoir chez les populations des attitudes et des comportements de prévention des maladies	<b>306. Programme d'information, de sensibilisation, d'éducation et de renforcement de capacités des familles et des communautés sur les attitudes et comportements préventifs</b> 307. Mise en place de programmes de formation des agents de la santé et des volontaires de la santé et de la prévention
	<b>74. Améliorer la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA(3)</b>	<b>308. Renforcement des actions de prévention des IST/VIH/SIDA</b> 309. Rendre plus accessible les services aux PVVIH en mettant en place des équipements et traitements (ARV et réactifs) 310. Renforcement de la prise en charge globale (médicale, psychosociale nutritionnelle et économique) des enfants, femmes et autres personnes vivant avec le VIH/SIDA.
	75. Améliorer la prévention et la lutte contre le paludisme	<b>311. Renforcement des actions de prévention du paludisme (promotion de l'utilisation des moustiquaires imprégnées, traitement préventif intermittent, etc.)</b> <b>312. Renforcement de la prise en charge du traitement des malades du paludisme</b>
	<b>76. Améliorer la santé maternelle et infantile (1)</b>	<b>313. Mise en œuvre des actions consignées dans la « feuille de route multisectorielle pour accélérer la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles et néonatales au Sénégal, 2006 – 2015 » (renforcement des programmes de formation, augmentation de la disponibilité et de l'accessibilité des services de santé maternelle et néonatale (SMN) de qualité, renforcement de la Planification Familiale et des soins obstétricaux néonataux d'urgences)</b> 314. Généralisation des consultations prénatales 315. Développement de programmes de vaccination 316. Renforcement de la PCIME clinique et communautaire 317. Lutte contre toutes les maladies diarrhéiques
	77. Promouvoir le contrôle citoyen des services sociaux et sanitaires	<b>318. Développement des programmes IEC pour le contrôle citoyen</b> 319. Renforcement de la participation des populations dans le suivi, la conception et l'évaluation des politiques sociales et sanitaires publiques
	78. Améliorer la santé de la reproduction des jeunes et des femmes	<b>320. Elaboration et mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités et IEC/CCC sur les risques liés à la SR et la promotion de la santé maternelle</b> 321. Mise en place de programmes sur la SR et pour une maternité sans risque 322. Promotion des programmes marketing social des contraceptifs masculins et féminins
	79. Améliorer la prise en charge des maladies non transmissibles et chroniques	323. Renforcement des actions de prévention des maladies non transmissibles 324. Construction et équipement de centres d'hémodialyse <b>325. Mise en place de programmes de prise en charge des personnes souffrant de maladies chroniques (diabète, hypertension, drépanocytose, maladies rénales, etc.)</b>
	<b>80. Améliorer la situation nutritionnelle des femmes et des enfants</b>	<b>326. Extension de la couverture (50%) des activités de nutrition communautaire dans les zones rurales</b> 327. Promotion du développement des activités de nutrition dans les secteurs de la santé et de l'éducation 328. Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelle et planification et gestion des interventions de nutrition
Eau potable	81. Promouvoir une gestion durable des ouvrages (maintenance)	<b>329. Extension et généralisation de la réforme du système de gestion des forages</b> 330. Promotion des énergies nouvelles et renouvelables dans le cadre de l'exploitation des ouvrages
	<b>82. Accroître le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain et rural</b>	<b>331. Renforcement de la politique de branchements sociaux et généralisation de l'accès</b> <b>332. Construction et réhabilitation de forages et réalisation d'ouvrages de stockage et extension de réseaux</b> 333. Promotion des techniques de traitement des eaux adaptées pour l'approvisionnement de certaines zones
A S S A I N I S S E M E	<b>83. Améliorer l'accès des ménages à des systèmes adéquats d'évacuation des excréta et des eaux usées et pluviales en milieu rural et urbain</b>	<b>334. Réalisation d'ouvrages collectifs et autonome d'évacuation des excréta en milieu urbain et rural</b> <b>335. Programmes d'augmentation de la connexion au réseau d'assainissement en milieu urbain et périurbain</b> 336. Extension du système d'évacuation des eaux usées et pluviales
	84. Améliorer l'accès à des systèmes adéquats de gestion des déchets solides	<b>337. Promotion de système de traitement des ordures ménagères</b> 338. Développement de système de gestion des déchets solides en milieu urbain et rural

N T	85. Changer positivement les attitudes et comportements des populations	<b>339. Développement des programmes IEC en matière d'hygiène et assainissement</b> 340. Programmes de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la gestion du secteur
	86. Améliorer le cadre institutionnel et organisationnel	341. Mise en œuvre des réformes dites deuxième génération 342. Promulgation de la loi sur le service public de l'assainissement 343. Elaboration et mise en œuvre d'un code de l'assainissement
R E S S O U R C E S  N A T U R E L L E S  & E N V I R O N N E M E N T	87. Promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles et conserver la biodiversité	<b>344. Renforcement des capacités en gestion des ressources naturelles et en planification environnementale par l'information, la sensibilisation, la formation et l'implication des acteurs</b> 345. Promotion d'unités d'exploitation et de transformation des produits forestiers <b>346. Mise en place de programmes, de projets, de plans de gestion intégrés des ressources naturelles</b> 347. Préservation de la base reproductive dans un environnement équilibré et productif 348. Gestion intégrée et lutte contre les plantes aquatiques envahissantes 349. Inventaire et suivi permanent de l'état des ressources naturelles
	<b>88. Lutter contre la désertification et Sauvegarder la faune et la flore</b>	350. Protection et aménagement des forêts, des bassins versants 351. Appui à la mise en œuvre du programme national de lutte contre les feux de brousse <b>352. Programmes de reboisement, de réhabilitation des forêts classées, de fixation des dunes et régénération de sols Dior</b> 353. Promotion des énergies alternatives 354. Restauration systèmes Agro-Sylvo-pastoraux <b>355. Protection et régénération des écosystèmes fragiles</b>
	89. Lutter contre les pollutions, nuisances et risques	356. Promotion des actions de traitement et de recyclage des déchets industriels 357. Mise en place de programmes de prévention et de lutte contre les pollutions, nuisances et les risques <b>358. Systématisation des études d'impact environnemental pour tout plan, projet ou programme de développement, conformément au code de l'environnement</b> 359. Appui à la mise en œuvre des conventions ( convention de Vienne, convention de Bâle, convention sur les changements climatiques) 360. Information, sensibilisation sur les risques et dangers chimiques et industriels 361. Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie nationale de gestion durable des produits chimiques
	90. Sauvegarder l'environnement marin et côtier	<b>362. Mise en place de programmes de conservation et de protection des ressources marines, et de lutte contre la pollution marine et fluviale</b> 363. Appui des programmes d'aménagement et de protection des côtes 364. Protection contre l'érosion côtière 365. Programme de consolidation des zones côtières fragiles
	91. Valoriser les ressources sauvages	<b>366. Promotion, développement et renforcement des filières des ressources sauvages (cueillette, pêche continentales, chasse)</b>
	92. Promouvoir les modes de productions et de consommation durables dans tous les secteurs de développement	367. Vulgarisation des alternatives aux modes de production et de consommation non durables <b>368. Mise en œuvre de projets retenus dans le plan d'action décennal sur les modes de production et de consommation</b>
Habitat et cadre de vie	93. Assurer un meilleur accès aux parcelles viabilisées et appropriées	369. Appui à la réalisation de plans d'urbanisme 370. Extension des programmes sur les zones d'aménagement concertée (ZAC) <b>371. Promotion de l'habitat social</b>
	94. Eradiquer les bidonvilles et les habitats précaires et dans les zones inondables	<b>372. Extension de la restructuration foncière</b> <b>373. Mise en œuvre de programmes de restructuration des quartiers irréguliers et/ou concernés par les inondations</b>
	95. Améliorer le cadre de vie en milieu urbain et rural	374. Aménagement d'espaces verts et de loisirs <b>375. Elaboration et mise en œuvre des schémas régionaux d'aménagement et d'occupation du territoire</b>

### Axe 3 : Protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes

(Les lignes d'actions en gras correspondent à celles prioritaires devant être réalisées dans les premières étapes de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté)

Secteur / Domaine	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires
Réforme et renforcement des systèmes formels de sécurité sociale	96. Lutter contre l'évasion sociale et promouvoir la prévention des risques sociaux	<b>376. Mise en œuvre d'un programme d'urgence de lutte contre l'évasion sociale</b> 377. Mise en œuvre de programmes d'IEC et de renforcement des capacités des travailleurs et des acteurs sociaux 378. Elaboration et mise en place d'un système d'assurance emploi 379. Promotion de la couverture sociale des travailleurs atypiques
	97. Réformer les textes législatifs et réglementaires et consolider le dispositif de régulation	380. Elaboration et adoption d'un code général de la sécurité sociale (application effective des textes et conventions) <b>381. Renforcement du dispositif de régulation (Commission de Supervision et de Régulation des Institutions de Sécurité Sociale (COSRISS))</b>
	98. Elargir le champ d'application des services de sécurité sociale	382. Mise en œuvre d'un programme d'extension des services de sécurité sociale à l'habitat social pour les travailleurs <b>383. Révision du champ de couverture du secteur non structuré pour inclure les chômeurs et les émigrés</b>
	99. Renforcer les capacités des professionnels de la sécurité sociale et des acteurs sociaux.	384. Consolidation et restructuration des IPM <b>385. Mise en place d'un programme de renforcement de la tutelle des IPM (agence de contrôle et de conseil) et des capacités des professionnels de la sécurité sociale</b>
Extension de la protection sociale	100. Renforcer les mutuelles de santé et améliorer le système d'assurance-maladie	386. Appui au dispositif de mise en œuvre et de suivi de l'extension de la protection sociale <b>387. Promotion du partenariat entre les mutuelles de santé et les prestataires de soins et renforcement du cadre national de concertation sur la mutualité</b> 388. Mise en place de plans de Communication pour la Promotion des Mutuelles de Santé
	101. Mettre en place des mécanismes de prise en charge de maladies pour les personnes vulnérables	<b>389. Amélioration des modalités de ciblage et d'identification des bénéficiaires potentiels de l'assistance médicale</b> 390. Amélioration de l'accès aux soins et aux médicaments essentiels pour les personnes atteintes d'affections lourdes et coûteuses
	102. Mettre en place des systèmes de prévoyance sociale pour les personnes exerçant le métier de l'agriculture et les acteurs économiques du secteur informel, de l'artisanat	<b>391. Mise en place de régimes adaptés à chaque profession</b> 392. Mesures visant l'articulation entre les mutuelles de santé et le système formel de sécurité sociale
Prévention et gestion des risques majeurs et catastrophes	103. Promouvoir des stratégies et mécanismes de prévention et de gestion des risques et catastrophes en appui aux plans nationaux	393. Programme formation et recherche sur le concept de risques et catastrophes <b>394. Mise en place du plan de communication, de formation et de mobilisation sociale</b>
	104. Assurer la coordination et la promotion de la culture de la prévention et de la gestion des risques et catastrophes	<b>395. Mise en place d'une plateforme nationale de réduction des risques et catastrophes, et mise en place d'une autorité nationale chargée de la protection civile</b>
	105. Maîtriser les accidents industriels majeurs et les inondations	<b>396. Mise en œuvre d'un programme de maîtrise des accidents industriels et de prévention et de gestion des inondations</b>
	106. Réduire les facteurs de vulnérabilité dans les secteurs et renforcer l'assistance sociale aux groupes vulnérables	397. <b>Mise en place un système d'assurance des risques agricoles</b> <sup>41</sup> 398. Mise en place de systèmes d'alerte précoce dans les différents secteurs et domaines <b>399. Renforcement et décentralisation du Fonds de solidarité nationale et du fonds de calamité</b>

<sup>41</sup> Création d'une société d'assurance spécialisée dans les risques agricoles et confection de produits d'assurances adaptés à notre agriculture

<b>Protection sociale et suivi des groupes vulnérables</b>	107. Améliorer le ciblage, le suivi et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables	<b>400. Appui au dispositif de suivi Evaluation des Programmes de Lutte contre la Pauvreté</b> 401. Renforcement des capacités en ciblage, suivi participatif et plaidoyer/communication des OCB, des OSC et des groupes vulnérables
	108. Améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leur droit	<b>402. Mise en œuvre de programmes d'appui aux groupes vulnérables par des allocations monétaires conditionnelles et non conditionnelles pour les familles.</b>
<b>Personnes handicapées</b>	109. améliorer l'état sanitaire et la mobilité des personnes handicapées	<b>403. Mise en place d'un programme pour un meilleur accès aux centres de réadaptation fonctionnelle et aux matériels d'appareillage (aides techniques)</b> 404. Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions pour l'accessibilité des handicapés aux infrastructures et équipements sanitaires
	110. promouvoir l'éducation et la formation des personnes handicapées	<b>405. Promotion de la scolarisation universelle des enfants handicapés par la mise en œuvre de programme national d'éducation intégratrice</b>
	111. améliorer l'insertion économique et sociale des personnes handicapées	<b>406. Mise en œuvre du programme de réadaptation à base communautaire (RBC)</b> 407. Mise en place d'un fonds de promotion économique pour les handicapés 408. Sensibilisation des employeurs pour une discrimination positive en faveur des personnes handicapées 409. Promotion et protection des droits des personnes handicapées contre la stigmatisation et pour l'égalisation des chances (loi d'orientation sociale)
<b>Femmes en situation de vulnérabilité</b>	112. Promouvoir les Droits des Femmes et des filles	<b>410. Développement et mise en œuvre des activités de sensibilisation contribuant à l'élimination des violences et pratiques néfastes faites aux petites filles et aux femmes</b> 411. Conception et vulgarisation des droits humains et notamment de la femme 412. observatoire... 413. Application effective des textes et conventions fondamentaux relatifs aux droits des femmes et à la protection des droits des filles et des femmes <b>414. Développement d'un plan de communication pour un changement de comportement favorable à l'autonomisation des femmes</b>
	113. Améliorer la situation économique et sociale des femmes en situation de vulnérabilité	<b>415. Mise en œuvre du plan d'actions de la SNEEG</b> 416. Mise en place de centres d'accueil et de suivi pour femmes et jeunes en situation de vulnérabilité <b>417. Mise à la disposition des femmes rurales des technologies et équipements appropriés de transformation et de conservation des produits</b> 418. Mise en place de programmes de suivi et d'accompagnement psycho social pour femmes et jeunes filles en situation de vulnérabilité
<b>Enfants en situation de vulnérabilité</b>	114. Développer une stratégie de prise en charge et de réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en situation difficile	419. Mise en œuvre du projet de généralisation de la primo prévention dans les programmes des centres de sauvegarde et les centres polyvalents <b>420. Renforcement des capacités socioéconomiques des familles défavorisées à prendre en charge les enfants en situation de vulnérabilité</b>
	115. Renforcer les capacités des institutions spécialisées de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité ( <i>enfants de femme mendicante, enfants guide des handicapés, enfants des femmes touchées par l'extrême pauvreté, orphelins du VIH, enfants victimes de la toxicomanie, talibés, enfants abandonnés ou en conflits avec la loi</i> )	<b>421. Programme de renforcement des structures et centres spécialisés sur les enfants en délinquance (centre sauvegarde, AEMO, ateliers spécialisés)</b> 422. Appui aux 45 CPRS (46154) 423. Développement de filières de formation dans les daaras et renforcement des capacités des maîtres coraniques pour une meilleure gestion du cadre de vie des talibés <b>424. Appui aux structures et associations de prise en charge des enfants</b>

	116. renforcer la législation en vigueur en matière de protection de l'enfant et prendre les dispositions pour assurer une application effective.	425. Mise en œuvre de programmes de sensibilisation, d'information et de plaidoyer sur la protection et les droits de l'enfant pour l'application effective des lois 426. <b>Extension et renforcement des projets et programmes existants de lutte pour l'éradication du travail des enfants : « Projet contre les pires formes de travail des enfants » du MFFSD, « Programme sur le travail des enfants » du MFTOP, « Renforcement de la protection des enfants contre toutes formes d'exploitation, d'abus et de violence »,...</b> 427. prise de mesures et de dispositifs pour la généralisation de l'enregistrement à l'état civil des enfants à la naissance
<b>Personnes âgées ou aînés</b>	117. Garantir l'épanouissement physique et moral des aînés	428. <b>Création d'un minimum vieillesse (sans contribution)</b> 429. Mise en œuvre des mesures fiscales incitatives en faveur des retraités (défiscalisation totale des pensions du régime obligatoire et allègements fiscaux pour les régimes complémentaires) 430. Plaidoyer pour l'implication des aînés dans les programmes sociaux (santé, éducation, protection...)
	118. Améliorer la prise en charge des aînés	431. <b>Mise en place de structures sanitaires spécialisées en gériatrie et promotion de l'enseignement de la géronto – gériatrie</b> 432. <b>Prise en charge des frais médicaux par les services concernés aux aînés non affiliés à l'IPRES ou au FNR</b>
	119. Améliorer les conditions de vie des personnes âgées ou aînés	433. <b>Assurer des pensions de retraites décentes pour les retraités et garantir la viabilité à long terme des régimes</b> 434. Mise en place d'un fonds de promotion des aînés 435. Sécurisation du travail des aînés qui exercent une activité professionnelle
<b>Jeunes</b>	120. Renforcer les programmes d'insertion sociale et économique des jeunes	121. <b>Renforcement des ressources du Fonds National d'Action pour l'Emploi (FNAEJ), du Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ) et de l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ)</b> 122. Mise en œuvre des programmes de participation citoyenne des jeunes et de leurs groupements au développement économique, social et culturel de la nation
	123. Améliorer les conditions de vie des jeunes et des adolescents	436. Renforcement des projets et programmes de lutte contre la toxicomanie 437. <b>Renforcement des programmes de protection et de soutien au développement harmonieux des adolescent(e)s les plus défavorisé(e)s</b>
<b>Rapatriés et Personnes déplacées</b>	124. Promouvoir la réinsertion et la réintégration des rapatriés et des personnes déplacées	438. <b>Mise en œuvre du programme d'urgence pour la reconstruction de la Casamance (ANRAC)</b> 439. <b>REVA</b>
<b>Réfugiés</b>	125. Améliorer les stratégies de gestion des réfugiés	440. Appui aux stratégies d'aide au retour 441. <b>Renforcement des capacités de la commission Nationale d'Eligibilité (CNE)</b> 442. Réactualisation du droit d'asile 443. Prise en compte de l'approche genre
<b>Population</b>	126. Assurer une meilleure maîtrise des phénomènes démographiques	444. <b>Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'actions prioritaire quinquennal mettant en œuvre les axes stratégiques de la Déclaration de la Politique de Population</b> 445. Amélioration de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la politique de population (niveau national et régional)
	127. Améliorer les conditions de vie des jeunes et des adolescents	446. <b>Accroître le nombre de centres ADO espaces jeunes</b>

#### Axe 4 : Bonne Gouvernance et Développement décentralisé et participatif

(Les lignes d'actions en gras correspondent à celles prioritaires devant être réalisées dans les premières étapes de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté)

Domaines/ Secteurs	Objectifs /Stratégies	5.4.1.1. Actions prioritaires
Bonne gouvernance économique	128. Améliorer la gestion des finances publiques et les procédures de passation et d'exécution des marchés publics	<p><b>447. Mise en œuvre et suivi évaluation des réformes budgétaires et financières ( CFAA/CPAR)</b></p> <p>448. Amélioration de la programmation et de gestion des dépenses publiques</p> <p>449. Amélioration et renforcement de l'organisation institutionnelle du Ministère de l'Economie et des finances</p> <p>450. Amélioration du système de recouvrement des recettes fiscales</p> <p>451. Extension du Système d'Information des Finances Publiques aux autres ministères et régions</p> <p>452. Renforcement des capacités de réflexion stratégique, de l'exécution et du suivi évaluation</p> <p><b>453. Amélioration du contrôle de l'exécution des dépenses publiques</b></p> <p>454. Respect de l'orthodoxie financière</p>
	129. Veiller à la qualité des services rendus aux usagers citoyens et aux usagers – entreprises	<p><b>455. Elaboration et mise en œuvre d'un Programme d'amélioration de la qualité des services publics</b></p> <p>Renforcement de la concertation entre les acteurs</p>
	130. Réduire le déficit de communication interne et externe de l'Administration	<p><b>456. Production et publication à temps des rapports sur la bonne gouvernance (cour des comptes, médiateur, etc.)</b></p> <p><b>457. Mise en œuvre de plans de communication</b></p> <p>458. Renforcement de l'Intranet gouvernemental</p>
	131. Impulser une gestion moderne des ressources humaines garantissant une disponibilité de personnel de qualité, responsabilisé et motivé.	<p>459. Finalisation des études prévues (notamment l'étude prévisionnelle des emplois et des compétences, etc.)</p> <p><b>460. Elaboration et mise en œuvre de programmes de gestion des ressources humaines</b></p>
	132. Renforcer les capacités de contrôle citoyen	<p>461. Information et sensibilisation des populations sur le contrôle citoyen</p> <p>462. Déconcentration de la cour des comptes</p> <p>463. Mise en place de dispositif participatif de contrôle citoyen</p> <p>464. Mise en œuvre de programmes de renforcement de la capacité d'analyse des membres du Parlement (propositions de lois, formulation des questions parlementaires, processus budgétaire,...)</p> <p><b>465. Développement de procédures des contrôles et des évaluations des dépenses publiques par les collectives de base et les organisations de la société civile.</b></p>
Gouvernance Judiciaire	133. Approfondir la réforme de la justice et améliorer le climat des affaires	<p>466. Réforme de la carte judiciaire et mesures visant à rapprocher la justice des justiciables</p> <p>467. Renforcement du statut des magistrats, des fonctionnaires et des moyens de l'institution judiciaire</p> <p>468. Mesures visant à faciliter l'accès aux fonds destinés à l'assistance judiciaire pour les affaires pénales et civiles</p> <p><b>469. Mise en place d'un système d'information judiciaire notamment dans les zones les plus reculées en vue de rendre accessible la documentation judiciaire</b></p> <p>470. Adaptation de la législation aux besoins de l'environnement des entreprises et à l'évolution des affaires (codes du travail, des investissements, minier, des impôts, des douanes,...)</p> <p><b>471. Réduction des délais de procédure judiciaire et de traitement matériel des dossiers</b></p>
	134. Lutter contre la corruption et renforcer la capacité d'analyse du pouvoir judiciaire	<p>472. Mise en œuvre de programmes de formation spécialisée pour les magistrats et les auxiliaires de la justice</p> <p>473. Renforcement de la Commission de lutte contre la corruption, la concussion et la non transparence</p> <p><b>474. Mise en place d'instruments, de mécanismes et d'outils pour lutter contre la corruption</b></p> <p><b>475. Sensibilisation, formation de tous les acteurs sur les méfaits et les formes de la corruption et application de la loi dans toute sa rigueur</b></p>

<b>Développement local et Décentralisation</b>	135. Améliorer le cadre institutionnel et organisationnel	476. Evaluation de la décentralisation 477. Elaboration et mise en œuvre de la charte de la déconcentration 478. Révision des textes de base et mise en cohérence des textes avec les textes de la décentralisation 479. Amélioration de la responsabilisation des services techniques à tous les échelons national, régional, départemental et local <b>480. Dynamisation des organismes de suivi et d'appui à la décentralisation aux niveaux central, régional ou local</b>
	136. Harmoniser les appuis techniques et les outils de planification	<b>481. Développement d'outils et mécanismes pour l'articulation et la cohérence entre le système de planification au niveau central, régional et local</b>
	137. Renforcer les capacités des collectivités locales	<b>482. Elaboration et mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités des collectivités dans la formulation des stratégies et politiques, la préparation, le contrôle et le suivi évaluation des politiques, des projets et programmes de développement</b> 483. Mise à disposition de ressources humaines compétentes
	138. Accroître les ressources et poursuivre les réformes budgétaires et financières des collectivités locales	484. Renforcement des programmes d'appui aux collectivités locales <b>485. Mise en œuvre de la décentralisation du Budget consolidé d'Investissement (BCI)</b> <b>486. Mise en œuvre de projets et programmes issus des Plans d'Opérations Régionaux (POR)</b> <b>487. Réforme et augmentation des transferts financiers de l'Etat (FECL, FDD, etc.)</b> 488. Développement de la coopération décentralisée 489. Amélioration de la fiscalité locale
<b>Développement des Pôles secondaires</b>	139. Redynamiser les villes secondaires et frontalières	<b>490. Mise en œuvre d'un plan de création de pôles de développement</b> 491. Préparation et accompagnement des villes à jouer un rôle de premier plan dans l'intégration sous-régionale
	140. Relever le niveau d'urbanisation	492. Développement de programmes d'habitat social dans les villes secondaires <b>493. Amélioration des réseaux de voirie, d'adduction d'eau et d'assainissement, des services énergétiques</b> <b>494. Renforcement des infrastructures de base dans les villes secondaires pour amélioration de la qualité de la disponibilité et de l'accessibilité des services</b>

#### Mise en œuvre et suivi évaluation de la SRP

Domaine/Secteurs	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires
<b>Mise en œuvre de la SRP</b>	141. Améliorer le pilotage et le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SRP	<b>495. Renforcement de l'équipement et du fonctionnement des organes de pilotage et de suivi (régional et national)</b> 496. Activités d'animation et de communication 497. Renforcement de l'Institut National de la Statistique pour renforcer la fiabilité et l'impartialité des données 498. Programme de renforcement des capacités des populations et des organisations de la société civile <b>499. Renforcement des capacités des Organes chargés du suivi et du pilotage de la SRP aux niveaux régional et sectoriel</b>
<b>Financement</b>	142. Augmenter le volume de l'aide	<b>500. Accroissement des apports des partenaires à travers les différentes modalités (appuis budgétaires, appui-projets, emprunts, subventions)</b> 501. Suivi de la Stratégie de désendettement
	143. Améliorer l'efficacité de l'aide	502. Elaboration et mise en œuvre d'un cadre de partenariat (protocole conjoint) sur les appuis budgétaires entre le Gouvernement et les partenaires au développement <b>503. Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions sur l'harmonisation, l'alignement et l'efficacité de l'aide</b>
	144. Impliquer le secteur privé à travers divers de formes de partenariat	<b>504. Promotion des formes de partenariat public-privé</b> 505. Encouragement de l'actionnariat populaire